



La Lettre

de l'Association de Protection du Cadre de Vie
et de l'Environnement Balmanais

Attention !
nouvelle
adresse

A.P.C.V.E.B
6 Avenue Pierre Coupeau - 31130 BALMA

courriel : apcveb@free.fr

Avril 2012

notre site : <http://apcveb.free.fr>

SOMMAIRE

<u>Editorial</u>	<u>page 1</u>
<u>La lubie de la LUBE</u>	<u>page 2</u>
<u>Le SCOT scotché</u>	<u>page 2</u>
Biodiversité :	
<u>D'une expo à l'autre</u>	<u>page 2</u>
<u>Un petit chemin ...</u>	<u>page 3</u>
<u>Les orchidées de Balma</u>	<u>page 3</u>
<u>Le Compas dans l'œil</u>	<u>page 3</u>
<u>T'a vu l'avion ?</u>	<u>page 4</u>
<u>Pôle 4 et nouveaux rapports avec la C.U.G.T.</u>	<u>page 4</u>
<u>Agenda 2011 bien rempli</u>	<u>page 4</u>
<u>Le bus 51</u>	<u>page 4</u>

Le mot du Président

L'année 2012, après quelques mois seulement, est déjà riche en événements politiques majeurs. Mais cette actualité, pour importante qu'elle soit, ne doit pas nous faire oublier ce qui se passe à notre porte, ce que devient - ou pourrait devenir - le Grand Toulouse.

Deux documents d'orientation majeurs sont en gestation depuis un an : le Schéma de COhérence Territoriale (qui définit les orientations d'urbanisme) et le Plan des Déplacements Urbains. En dépit d'intensions louables et d'un effort de concertation, l'un et l'autre peinent à aboutir et nous laissent sur notre faim :

- Le modèle de croissance urbaine, basé sur une "dilatation" de Toulouse, ne prévoit pas suffisamment d'espaces de respiration qui tireraient profit des paysages (coteaux, rivières, bois) et de la qualité des sols (pourquoi construire sur les terres les plus fertiles ?) : après l'ère des constructions étalées viendrait l'ère de la ville compacte ?
- La dette de Tisséo ne permet pas d'entreprendre des travaux de grande envergure. Pourtant le maillage routier de la première couronne et les transports en communs sont insuffisants. Dans ce contexte, et compte-tenu de la densité encore faible de l'habitat, les bus en site propre convergeant vers Toulouse sont-ils une priorité d'investissement ? Ne faut-il pas imaginer des transports plus rapides aux arrêts moins fréquents offrant une alternative à la rocade ? Réhabiliter le train ? Donner une vraie place au vélo ? Et surtout, permettre de passer de l'un à l'autre ?
- Sur nos 33 conseillers municipaux, seuls trois participent aux travaux du Grand Toulouse tels que le SCoT et le PDU. La communauté urbaine est donc conduite par le biais d'une démocratie indirecte bien loin du citoyen. Ce modèle est-il bien adapté aux enjeux de la future métropole ? Sachant que 80% des compétences de la commune sont désormais déléguées à l'agglomération, ne faut-il pas tourner la page des conseils municipaux au profit d'un parlement du Grand Toulouse ?

Les enjeux sont importants, et le mode de gouvernance politique inadapté. Le pouvoir des élus se dilue. L'APCVEB et ses représentants se tournent donc résolument vers le Grand Toulouse, son Conseil de Développement, la Fabrique Urbaine, le Collectif PDU et les nouveaux lieux de concertation.

Renaud LAURETTE

L'Assemblée Générale 2012

des adhérents de
notre Association
aura lieu

JEUDI

26 Avril

à 20 h 30

à la Salle Audio

**Ecole Marie Laurencin
(entrée côté parking)**

Tous les Balmanais, même
non adhérents, sont invités à
prendre part à l'Assemblée
Générale.

J'adhère ou je renouvelle mon adhésion à l'APCVEB pour l'année 2012.

Nom et prénom :

Adresse :

Tél : courriel :

*Ce talon est à découper et à retourner à l'APCVEB - 6 Avenue Pierre Coupeau - 31130 BALMA
accompagné d'un chèque à l'ordre de l'APCVEB : 10 € par personne ou 16 € par famille*

La lubie de la LUBE

PDU : espoirs déçus

L'agglomération de Toulouse n'a pas réussi à trouver les financements nécessaires pour proposer un maillage efficace de transports en commun, ni le courage de se lancer dans une politique radicale en faveur des modes doux. Le Plan de Déplacement Urbain, dont la période de consultation pour l'enquête publique vient de prendre fin, affiche des ambitions réalistes, mais trop modestes au regard des enjeux. Certes ce plan permettra de ralentir l'inflation des kilomètres parcourus en voiture particulière, mais pour beaucoup de balmanais il n'offrira pas d'alternative efficace à l'usage de la voiture. Notre commune avec sa station de métro et son bus en site propre a longtemps été considérée comme privilégiée, bonne raison semble-t-il pour reporter aux calendes grecques le projet de la LUBE (Liaison Urbaine Balma Est), fort ancien et déjà inscrit dans le plan précédent. Ce choix négatif ne fait que donner de l'importance à la rocade, déjà saturée, et rendra son accès extrêmement difficile aux heures de pointe. Toulouse n'est-il pas en train d'opter pour le modèle qui a prévalu à Paris : une ville centre correctement desservie qui rejette à l'extérieur de la rocade une périphérie en souffrance ?

Le SCOT (Schéma de Cohérence Territorial) demande à Balma d'augmenter très fortement sa population dans les années qui viennent, comment peut-on envisager une urbanisation intensive sans se préoccuper efficacement de la mobilité des habitants et des travailleurs ? Laisser la qualité de la circulation automobile se dégrader est un choix admissible quand d'autres possibilités de déplacements efficaces et sécurisés sont proposées. Or ce n'est que très partiellement le cas. Ce PDU laisse les citoyens au milieu du gué. Si des initiatives fortes ne viennent pas améliorer ce projet, beaucoup d'habitants de la périphérie toulousaine, dont les balmanais, subiront une forte dégradation de leur qualité de vie.

Voir sur notre site :

<http://apcveb.free.fr/v5/spip.php?rubrique54>

Le SCOT scotché

L'an dernier nous nous sommes mobilisés lors de l'enquête publique sur le Schéma de Cohérence Territoriale de l'agglomération de Toulouse via son Document d'Orientations Générales. Ce document, prescriptif des politiques publiques d'aménagement des 117 communes de l'agglomération, explique comment 71% des terres non urbanisées de Balma pourraient accueillir, à l'horizon 2030, 55 800 nouveaux habitants et 15 500 emplois (soit 20% de la croissance prévue pour la grande agglomération).

Nous avons souligné les lacunes de ce document concernant des instructions réglementaires de la loi sur l'eau et la préservation des dernières terres agricoles intra-urbaines favorisant l'approvisionnement nourricier local, notamment en vallée de l'Hers, ainsi que des espaces naturels pour lutter contre le réchauffement climatique et maintenir la biodiversité,

La pertinence de l'ensemble des remarques (au-delà de celles de l'APCVEB) a provoqué plusieurs itérations entre le SMEAT et les commissaires enquêteurs pour déboucher, au bout de cinq mois, sur un document de recommandations de 212 pages.

Il ressort des conclusions de l'enquête, que la Commission s'est montrée sensible à nos remarques concernant la vallée de l'Hers et la préservation des terres de qualité agronomiques « y compris au sein de l'espace urbain ». Elle donne raison à l'APCVEB, par le biais d'une réserve sur le SCOT, demandant « [d']établir, sur la commune de Balma, en vallée de l'Hers, une coupure verte sous forme d'espaces protégés, naturels ou agricoles, sur une bande comprise entre, à l'ouest, l'Hers et à l'est, l'agglomération existante de Balma, en respectant à l'intérieur de cette bande, les zones déjà urbanisées ».

Cette réserve est capitale car elle nous permet un recours juridique face à tout projet qui y contreviendrait. Un pas important a donc été franchi dans la préservation de la vallée de l'Hers.

Voir l'ensemble du dossier SCOT sur notre site :

<http://apcveb.free.fr/v5/spip.php?rubrique82>

Biodiversité : d'une expo à l'autre

Après les oiseaux, dont nous avons recensé une cinquantaine d'espèces présentes sur la commune, les sorties et observations de l'année ont été davantage tournées vers la flore et l'entomologie. Arpentant les bois et espaces publics, nous relevons les espèces d'arbres et arbustes, tandis que les prairies et talus nous font découvrir de nombreuses variétés de plantes herbacées dont quelques espèces rares (voir article ci contre).

Mais la grande découverte de l'année reste la richesse du milieu entourant le Noncesse. Les abords de ce ruisseau alternent bois et prairies où de nombreuses variétés d'insectes ont été identifiées. La fauche tardive des prairies et le côté encore relativement sauvage de celles-ci offrent une relative quiétude propice notamment à la croissance de plantes nourricières de larves de papillons. Avant les travaux qui doivent être entrepris en vue de l'aménagement d'une retenue d'eau en amont de la cité Noncesse, nous avons souhaité exposer, au cœur de ce quartier, un panorama de la richesse du milieu. Cette exposition, intitulée « **BiodiverCité Noncesse 2012** » se tiendra à **l'espace Cézanne du 5 au 31 mai prochain**. Les personnes

fréquentant habituellement cet espace à l'occasion d'activités associatives pourront pleinement en profiter, ainsi que tous les visiteurs qui le souhaiteront (voir programme ci-contre). En parallèle, un regard complémentaire sera proposé du 4 au 16 mai dans le hall de la Mairie, pour se glisser « parmi les herbes hautes ». Ces deux expositions se font écho, et nous ne pouvons que vous encourager à visiter l'une et l'autre.

Au-delà de ces expositions, nous continuons notre travail d'inventaire, afin de mieux connaître et faire découvrir le milieu qui nous entoure. Chacun peut participer : les échanges sont conviviaux et sans prétention, nulle compétence n'est requise. Seule compte la soif d'apprendre et de respecter le milieu que nous partageons avec de nombreux autres êtres vivants. Laissez-vous tenter : il n'y a ni engagement ni cotisation (il n'est pas nécessaire d'être membre de l'APCVEB).

Voir le site <http://biodiv.balma.free.fr/> pour plus de détails sur l'exposition et les permanences du groupe.



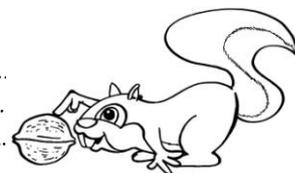
Je souhaite participer à / être informé de l'action Biodiversité

Nom et prénom :

Adresse :

Tél : courriel :

Talon à découper et à retourner à : APCVEB (action Biodiversité) - 6 Avenue Pierre Coupeau - 31130 BALMA



Un petit chemin ...



Tandis que l'urbanisme se densifie sur le Grand Toulouse, il est essentiel de préserver sur les communes de l'agglomération une trame de chemins permettant un déplacement doux en toute quiétude. Un tel « maillage vert » est un élément important du cadre de vie à la fois par le lien convivial qu'il crée et par les cheminements qu'il offre à la faune locale. C'est le tout premier lien social citoyen à développer avant

que l'urbanisation n'occupe le terrain. C'est également un réseau de déplacements de proximité, complémentaire des transports en communs auxquels il doit être relié.

A Balma, une trame historique de chemins ruraux subsiste encore et doit servir de base à la création d'un réseau continu. Il sera ainsi possible de traverser la commune de part en part aussi bien que d'effectuer, dans chaque quartier, des boucles à l'échelle d'une promenade pour chacun d'entre nous (jeunes et moins jeunes, d'une demi-heure à deux heures).

Un premier niveau de réseau a été mis en place et balisé à l'initiative du Grand Toulouse. Mais au-delà de ces voies aménagées, certains chemins ruraux sont à l'abandon ou menacés par de nouveaux projets d'urbanisation. C'est pourquoi ce sujet doit faire l'objet d'une attention particulière, non seulement pour préserver un patrimoine, mais pour l'étendre au bénéfice des générations à venir. De la simple restauration de chemins existants à la définition de sentiers à créer lors d'une prochaine urbanisation, toute une gamme d'initiatives peut et doit être mise en œuvre. Une large concertation avec les promeneurs, les riverains et les associations est pour cela nécessaire.

L'APCVEB souhaite contribuer à cette réflexion. C'est pourquoi nous proposons à chaque personne intéressée de nous communiquer observations et suggestions dans ce domaine.

Les orchidées de Balma



Pas moins de onze espèces d'orchidées sauvages ont été répertoriées sur Balma cette année par les naturalistes amateurs du projet Biodiv.Balma.

voir <http://biodiv.balma.free.fr/>

Certaines ont été trouvées en milieu urbain (la Mairie, le centre culturel), d'autres dans les zones humides (le rucher au bord de l'Hers, les rives du Noncesse). D'autres espèces à la fois rares et belles comme la Jacinthe romaine, et d'autres moins connues mais aussi importantes vis-à-vis de la biodiversité, sont une chance unique pour les Balmanais et les habitants du Grand Toulouse.

La Mairie a pris en compte nos observations et des « fauches tardives » ont permis à ces fleurs de faire des graines pour l'année prochaine. Certaines zones sont toutefois menacées : le SCoT définit sur leur emplacement des objectifs d'urbanisation. Il conviendra de définir dans quelle mesure des actions de préservation de ces espèces pourront être entreprises.

Le Compas dans l'œil ?

Les objectifs de la nouvelle salle du Compas sont incontestables :

- Offrir au tissu associatif balmanais un espace adapté à ses activités.
- Disposer d'un lieu à la fois contemporain, fonctionnel et esthétique, propice à accueillir des événements familiaux et festifs.
- Intégrer comme dans toute les constructions en cours et à venir, la dimension environnementale.



Dans une belle unanimité nos élus ont mis le paquet pour réaliser pour 3 400 000 euros un superbe bâtiment, premier à énergie positive du Grand Toulouse, inauguré en grande pompe voici presque 18 mois.

A l'usage pourtant, beaucoup de déception de la part des utilisateurs qui jugent le lieu peu fonctionnel et espèrent que les nombreux dysfonctionnements rapportés soient rapidement corrigés. Sur le plan écologique, il reste à attendre les premiers bilans énergétiques et environnementaux pour savoir si cette expérience s'inscrit bien dans l'optique du développement durable que nous souhaitons tous.

Sans polémiquer sur le bilan intermédiaire mitigé de cette réalisation (il n'est qu'intermédiaire) nous nous devons de réfléchir au bon usage de nos ressources. L'investissement écologique ne doit pas s'égarer en réalisations de prestige. Il serait contre-productif d'offrir aux plus sceptiques un amalgame entre écologie, réalisations coûteuses et locaux peu fonctionnels. Au contraire, l'exemplarité consisterait à montrer comment des choix simples et pas nécessairement coûteux peuvent produire des résultats sans compromettre le confort et la fonctionnalité.

A ce titre, la démarche d'éco-quartier à laquelle s'est associée l'APCVEB pour la ZAC de Vidailhan nous semble bien plus prometteuse que le Compas. En effet, au-delà de l'éco-quartier lui-même, les choix économiques et fonctionnels qui ont été largement débattus, s'ils s'avèrent judicieux à l'usage, sont susceptibles d'être transposés à de nouveaux quartiers et équipements ou à des chantiers de rénovation urbaine.

On ne peut pas en dire autant du Compas. C'est bien dommage.

Programme BiodiverCité Noncesse 2012

Exposition du 5 au 31 mai
à l'espace Cézanne.

Lundi et Vendredi 13h30-18h

Mardi au jeudi 9h-12h et 13h30-18h

Ouvert les Samedis 5 et 12 mai 13h30-18h

Sortie « l'Hers »

Dimanche 6 mai - départ à 9h00 de l'espace Cézanne

Conférence « la nature à Noncesse »

Jeudi 10 mai - 20h à l'espace Cézanne

la conférence sera précédée d'une collation à 19h

Sortie « le Noncesse »

Samedi 12 mai - départ à 9h30 de l'espace Cézanne

suivie d'un pique-nique à 12h et d'ateliers créatifs

Renseignements

à l'Espace Cézanne au 05.62.57.09.66

ou sur internet

<http://biodiv.balma.free.fr/>

T'as vu l'avion ?

Certains habitants de Balma ont répertorié pendant l'été 2011 toute une série de vols au dessus de la ville ainsi que des tours de piste réalisés après 20h, ce qui est interdit par la charte. Certaines de ces observations ont pu être confirmées par des images radar fournies par la Direction Sud de l'Aviation Civile (DSAC). En septembre, ces riverains ont réalisé avec le concours de l'APCVEB, un rapport faisant état de ces manquements répétés aux mesures de la charte. Il a été transmis à M. le Maire qui l'a fait suivre à la CUGT. Il y est en particulier demandé qu'un audit soit mené sur les activités de l'aérodrome. Nous n'en avons aucune nouvelle.

Le 9 novembre dernier, des tours de piste ont été réalisés avec un avion de la DSAC disposant d'un GPS, pour vérifier l'exactitude du report des traces radar sur la carte IGN. Des riverains observateurs étaient présents en différents points du circuit. Cette expérience a montré, entre autres, que seul le radar de Blagnac dit "secondaire" permet de suivre correctement les avions de Lasbordes ; le radar "primaire" est inutilisable pour cette application.

Nous espérons que notre maire agira auprès de la CUGT pour que cette dernière réponde aux demandes figurant dans le rapport cité ci-dessus et que, de manière plus générale, elle prenne les dispositions nécessaires au bon fonctionnement de l'aérodrome dont elle a la charge.

Nous regrettons en effet que le Grand Toulouse soit peu actif lors des séances de la commission consultative et n'ait pas à ce jour repris à son compte la charte que nous avons signée en 2004 avec l'Etat et les aéroclubs. Une participation plus efficace faciliterait sans nul doute les échanges entre les parties et entretiendrait davantage la dynamique de la charte. A titre d'exemple, nous souhaiterions avoir une meilleure visibilité sur le nombre de mouvements annuels, ce qui n'est plus possible depuis que la CUGT a remplacé la taxe que percevait la DGAC sur chaque mouvement par un forfait annuel.

Quant à notre association, elle va demander à M. le Préfet que les points évoqués ci-dessus soient mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la Commission Consultative de l'Environnement de l'aérodrome de Lasbordes.



Agenda 2011 bien rempli

- Janvier 2011 - Enquête publique SCOT → organisation d'une réunion publique
- Février 2011 - Exposition BiodiverCité à la salle des fêtes
- Avril et Mai 2011 - Sorties biodiversité
- Mai 2011 - Assemblée générale
- Septembre 2011 - Carrefour des Associations
- Octobre 2011 - Interactions avec le pôle Est du Grand Toulouse concernant les déplacements à vélo.
- Novembre 2011 - Début d'inventaire des cheminements de la commune
- Décembre 2011 - Concertation publique sur le Plan des déplacements Urbains (PDU)
- Février 2012 - Organisation d'une réunion publique sur le PDU
- Mars 2012 - Sortie biodiversité au Noncesse
- Et toute l'année : participation à divers groupes de travail de l'Agenda 21 de Balma, au Collectif PDU de l'aire urbaine toulousaine, au Conseil de Développement, au groupe de travail « écoquartier Vidailhan » ; permanences mensuelles du groupe de travail « biodiversité ».



Retrouvez toute l'actualité sur notre site : apcveb.free.fr

Nouveaux
rapports avec

le Grand
Toulouse
COMMUNAUTÉ URBAINE

Le Grand Toulouse est maintenant bien en place et les responsabilités transférées (voirie, eau, déchets et aménagement urbain) le sont depuis plus de deux ans. Le conseil de communauté et les commissions correspondantes sont responsables dans ces domaines et le pôle Est s'y est substitué aux services techniques de Balma. Son territoire hors Toulouse recouvre exactement les limites de notre canton et dans Toulouse s'étend à l'Est du Canal du Midi depuis le port St Sauveur jusqu'à la gare incluse.

Trois de nos élus sont membres du conseil de communauté, où ils siègent dans 5 des 11 commissions : Développement Economique et Emploi (1), Aménagement et Politique Foncière (2 dont le président), Urbanisme et Projets Urbains (1), Transports et Déplacements (1), Déchets Urbains (1). Il est à noter que notre commune n'est pas représentée dans deux commissions concernant notre cadre de vie : Environnement et Développement Durable, Voirie et Propreté. A l'usage les risques évoqués dès 2009 commencent à apparaître.

Dans les domaines ressortant de commissions où nos élus ne siègent pas, ou lorsqu'y étant ils se sentent « dessaisés », ils ont du mal à passer de la fonction de décideur à la fonction d'intermédiation et de représentation qui est devenue la leur. Les bons juges font-ils de bons avocats ?

A ceci s'ajoute l'apparition du phénomène propre aux communautés avec l'imbrication des responsabilités transférées ou pas et les solidarités à deux vitesses. On revendique le positif mais on est moins concerné lorsqu'il s'agit d'appliquer localement ce qui est ressenti comme négatif. Exemple dans le cas de la voirie : mettre en avant le choix esthétique, économique, environnemental de la mise en place ou de la rénovation de cheminements piétonniers ou cyclistes non séparés de la chaussée mais ne pas en assumer les conséquences en systématisant les PV et la mise en fourrière pour les stationnements indus sur les dits cheminements ce qui se fait à Nantes ou Paris.

De ce fait pour notre association la question du périmètre géographique de notre action et de nos interlocuteurs est, plus que jamais, posée. Devons-nous nous adresser directement aux commissions du Grand Toulouse et au pôle Est, étendre notre action à l'ensemble du territoire du pôle ou, dans un souci de cohérence, aux deux ?

L'APCVEB soutient la pétition contre la suppression de la ligne de Bus 51 :

<http://www.petitionpublique.fr/?pi=BUS51>

Soucieuse de préserver l'irrigation des quartiers de la commune par les transports en commun, l'APCVEB soutient la pétition s'opposant à la suppression du bus 51. Nous sommes évidemment ouverts à une analyse approfondie du sujet en interaction avec les riverains et les associations, envisageant notamment le remplacement de ce bus par des navettes plus locales assurant au moins un des deux besoins suivants : la jonction au métro, et le franchissement de l'Hers afin d'assurer le rapprochement des zones d'emploi et permettre la correspondance avec les autres lignes de bus.



Notez notre nouvelle adresse postale



A.P.C.V.E.B.

**6 avenue Pierre Coupeau
31130 Balma**